



2 novembre 2018

## **Ligne à très haute tension (THT) Chamoson-Chippis**

### **Le Canton du Valais et Swissgrid ont négocié un accord de principe**

**Le chef du Département des finances et de l'énergie (DFE), Roberto Schmidt a poursuivi les négociations pour le déplacement de pylônes de la ligne THT Chamoson-Chippis. Suite à une rencontre avec la direction de Swissgrid, un accord de principe sur une nouvelle procédure pour un projet de déplacement de pylônes dans les secteurs de Grône et Chalais a été négocié.**

Le chef du Département des finances et de l'énergie, Roberto Schmidt et la direction de Swissgrid ont pris acte du rapport du Bureau d'études géologiques SA (BEG) du 27 septembre 2018 consacré au projet de déplacement des pylônes P148 à P151 (Grône) et P163 (Crétilon). Ce rapport montre que le déplacement de cinq pylônes est techniquement réalisable sous certaines conditions et que l'exposition aux risques naturels et les charges y relatives sont équivalentes aux charges du tracé actuel. Le géologue cantonal sera consulté à ce propos.

Avec le soutien du Conseil d'Etat, le Département des finances et de l'énergie (DFE) et la direction de Swissgrid ont convenu, à la suite de longues discussions, que l'Etat du Valais va entamer une nouvelle procédure pour le déplacement de pylônes. Le Conseil d'Etat a libéré le 6 juin 2018 un montant de 250'000.- pour financer les nouvelles études. La procédure se fera parallèlement avec la poursuite de la construction du tracé actuel, validé par le Tribunal fédéral.

Le Conseil d'Etat souhaite que la nouvelle implantation de ces pylônes puisse être réalisée avant la fin de la construction du tracé initial approuvé par le Tribunal fédéral, tout en respectant le fait que celui-ci reste en vigueur jusqu'à une éventuelle nouvelle approbation de plans.

### **Personne de contact**

**Roberto Schmidt**, chef du Département des finances et de l'énergie, 079 220 32 29

